

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

310212015

2015-11

1. Intitulé du projet

Création du Siège Social du Crédit Agricole Centre France

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom PASCAL

Prénom Lionel

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Lionel PASCAL, Responsable Immobilier

RCS / SIRET 14451120014881000101

Forme juridique Société Coopérative

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36° Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² .	Surface plancher du projet : 15 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Création d'un bâtiment tertiaire et d'un amphithéâtre pour le Crédit Agricole Centre France (CACF).

4.2 Objectifs du projet

- Créer un bâtiment tertiaire pour le Crédit Agricole (avec un restaurant d'entreprise)
- Créer un amphithéâtre à usage interne ponctuellement accessible à nos entreprises partenaires.
- Proposer des places de stationnement pour le bâtiment tertiaire et l'amphithéâtre
- Créer les accès au site du Crédit Agricole Centre France
- Limiter les nuisances acoustiques
- Assurer la gestion des eaux pluviales

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet consiste à créer un bâtiment tertiaire pour 450 personnes avec un restaurant d'entreprise ainsi qu'un amphithéâtre de 500 places (surface plancher : 15 000 m²).

Un parking de 950 places, les accès au site (accès Nord, Sud et Est) et des merlons acoustiques supplémentaires seront également construits.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment tertiaire du Crédit Agricole Centre France recevra 450 personnes et l'amphithéâtre 500.

Le parking de 950 places pourra donc accueillir tous les visiteurs.

Etant donné le trafic lié au nombre important de personnes sur le site, trois accès permettront de dissocier les arrivées et les départs du site, pour éviter les saturations de ces dessertes.

Le site sera de grande qualité architecturale et environnementale (espaces verts, merlons acoustiques,...).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande d'examen au cas par cas

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface plancher	15 000 m ²
Foncier	8,4 ha (sur la ZAC des Montels III)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC des Montels III
63 118 Cébazat

Coordonnées géographiques¹ Long. 03 ° 06 ' 57 " E Lat. 45 ° 50 ' 00 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zone agricole sur le site de la ZAC des Montels III.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- SCoT du Grand Clermont approuvé le 29 novembre 2011
 - PLU de Cébazat approuvé le 22 juin 2006 : Zone AUTa, b et c : Il s'agit d'une zone dédiée au développement d'activités économiques dans les secteurs secondaires et tertiaires, incluant :
 - toutes activités de production artisanale ou industrielle,
 - toutes activités de services, sièges sociaux, services aux entreprises,
 - toutes activités de recherches et d'études technologiques, tous équipements publics qui s'avèreraient nécessaires à l'organisation du secteur ou de l'agglomération.
- Sont exclues de cette zone toutes activités de commerce de détails.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II : Coteaux de Limagne Occidentale
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de l'Etat dans le département du Puy-de-Dôme

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques d'inondations de l'agglomération Clermontoise approuvé le 6 mars 2002. Le projet tient compte des exigences du dossier loi sur l'eau afin de ne pas modifier la situation existante.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- ZSC – SIC : « Vallée et coteaux thermophiles du Nord de Clermont » situé à 2,5 km au Sud-Ouest et à 2,9 km au Nord-Ouest (plusieurs entités). - ZSC – SIC : « Marais salé de Saint-Beauzire » situé à 3,6 km au Nord-Est.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mouvement de matériaux très limité au vu des caractéristiques du projet (bâtiments, parkings)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mouvement de matériaux très limité au vu des caractéristiques du projet (bâtiments, parkings)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrain agricole remplacée par des bâtiments, des parkings, des espaces verts,...
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de 8,4 ha d'espaces agro-naturels.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site localisé hors des zones rouges et bleues du Plan de Prévention des Risques d'inondations de l'agglomération Clermontoise approuvé le 6 mars 2002. Le projet tient compte des exigences du dossier loi sur l'eau afin de ne pas modifier la situation existante.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La phase chantier sera génératrice de nuisances sonores. L'entreprise chargée des travaux organisera son chantier de façon à respecter la législation en vigueur et à réduire au maximum les nuisances (adaptation des matériels et modes opératoires, mise en place de protections vis-à-vis des riverains, etc.). Le niveau sonore après réalisation du projet sera légèrement modifié du fait de la circulation supplémentaire. Cependant, au vu des niveaux sonores actuels, l'environnement acoustique sera très peu modifié.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les travaux liés au projet sont susceptibles d'engendrer des vibrations. En phase exploitation, le projet n'entraînera aucune modification quant aux vibrations.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage qualitatif et réglementaire sera mis en place.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Durant la phase de travaux, des émissions de poussières dans l'atmosphère seront possibles. Toutefois, celles-ci seront limitées dans le temps.</p> <p>Le projet modifie le trafic existant. Toutefois, au vu des caractéristiques locales, l'augmentation du trafic sera négligeable et les rejets polluants dans l'air après réalisation du projet seront semblables à ceux avant-projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet assure la gestion des eaux pluviales, et se raccorde au réseau de la ZAC prévu à cet effet conformément au dossier loi sur l'eau.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets de chantiers seront stockés et traités selon la filière adaptée. Les entreprises en charge des travaux devront mettre en place les moyens appropriés.</p>
	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet va venir remanier un paysage agronaturel. Toutefois, le bâtiment du Crédit Agricole Centre France sera conçu avec une grande qualité architecturale. De plus, les parkings seront végétalisés.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Un bâtiment tertiaire, un amphithéâtre et un parking vont être implantés au droit d'un espace agronaturel. Toutefois, ce site est une ZAC. Ainsi, les impacts sur les activités humaines sont prévus et déjà étudiés, notamment par l'étude d'impact de la ZAC des Montels III.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Plusieurs projets connus sont susceptibles d'avoir des incidences cumulées avec le CACF :

- urbanisation du reste de la ZAC des Montels III (étude d'impact datant de juin 2005),
- urbanisation de la ZAC des Gravieres III (avis de l'Autorité Environnementale AE en date du 25 mai 2012),
- élargissement de l'autoroute A71 entre la barrière de Gerzat et l'A75 (avis de l'Autorité Environnementale AE en date du 27 février 2012),
- urbanisation du Parc Logistique Clermont Auvergne (pas encore d'avis de l'AE, étude d'impact en cours).

L'ensemble de ces projets aura des impacts cumulés sur le milieu naturel (destruction d'espaces agronaturels), l'agriculture (acquisition amiable ou en expropriation de parcelles agricoles), le foncier (28 ha pour la ZAC des Montels III, 8,3 ha pour la ZAC des Gravieres III, 4,4 ha pour l'autoroute, 50 ha pour le PLCA) et le développement économique de l'agglomération clermontoise (impacts positifs). Tous les impacts négatifs auront été évités, réduits ou compensés dans le cadre des projets.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des faibles enjeux inventoriés sur le site et l'absence d'impacts significatifs sur l'environnement, il ne nous apparaît pas nécessaire de réaliser une étude d'impact.

En effet, le projet intègre dès à présent les exigences du dossier loi sur l'eau réalisé dans le cadre de la ZAC des Montels III.

De plus, les trafics nouveaux ne seront pas suffisants pour modifier sensiblement les ambiances acoustiques et la qualité de l'air actuelles du site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à *Clermont - Ferrand*

le. *2 février 2015*

Signature



n°2:



n°3:



n°4 :



n°5 :



Annexe 2 : Plan de situation



Annexe3 : Photographies de la zone d'implantation (date des photographies : 28/01/2015)



n°1 :



Annexe 4 : Plan du projet

- MERLONS CONSERVES
- MERLONS A CREER



Annexe 5 : Plan des abords du projet et affectation des bâtiments

Le projet s'insère au sein d'une zone agricole. Toutefois, cette zone étant classée ZAC, le site et ses alentours sont amenés à être urbanisés (activités tertiaires et logistiques). Notons que des bâtiments ont déjà été construits autour du futur CACF.

